

# *1<sup>ère</sup> Rencontre des Associations européennes du Patrimoine mondial*

*Strasbourg, 15-16 octobre 2015*

*Association des biens français  
du patrimoine mondial*

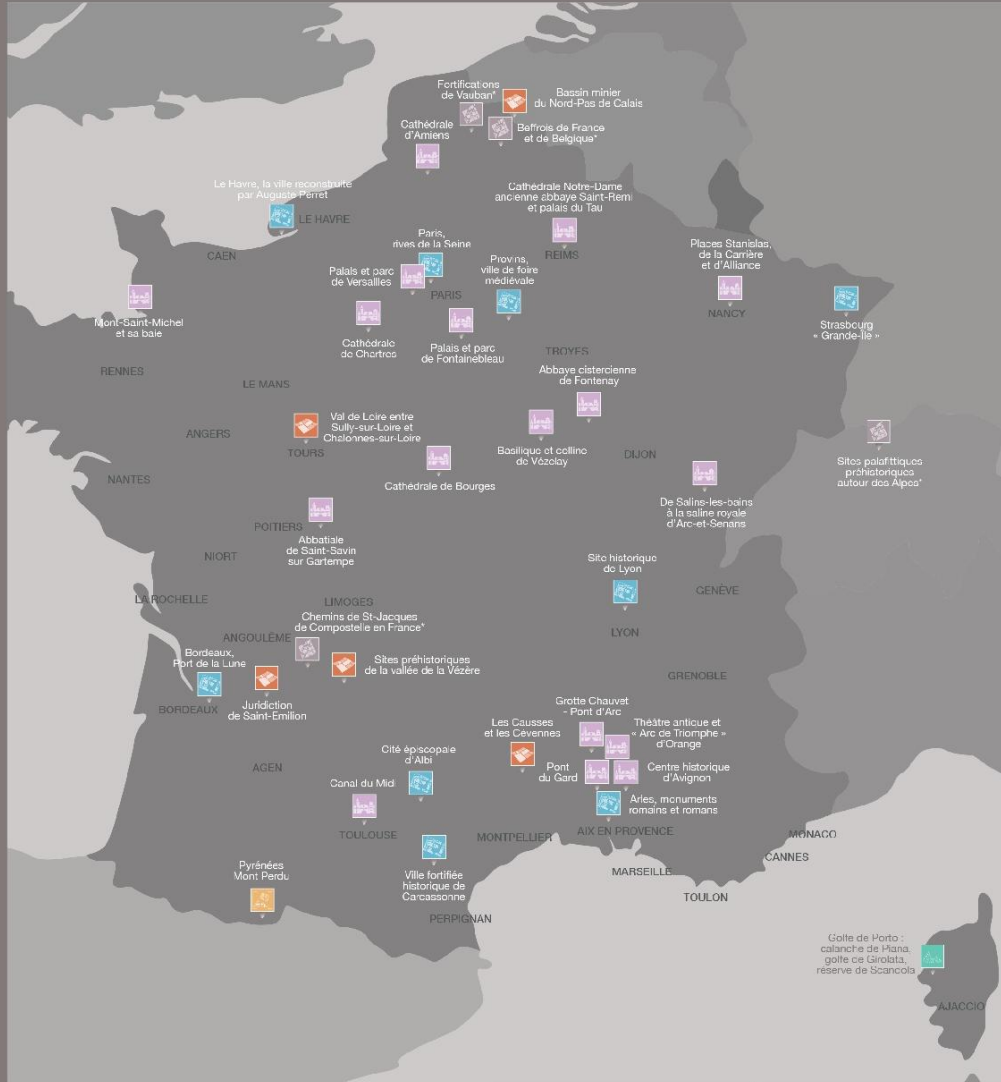
*FRANCE*



association des  
biens français  
PATRIMOINE  
MONDIAL

# Le patrimoine mondial *en France*

- **Année de ratification** de la France à la Convention du patrimoine mondial : 1975
- **Nombre de biens inscrits** : 41 (premières inscriptions : 1979 dernières inscriptions : 2015)
- **Types de biens** :
  - 37 biens culturels, 3 biens naturels, 1 bien mixte
  - Types de biens culturels : monuments et ensembles, centres urbains, paysages culturels, biens en série



MONUMENTS  
ET ENSEMBLES

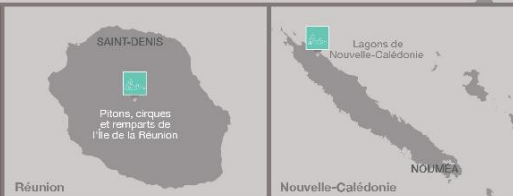
BIENS EN SÉRIE  
\* point référent du bien en série

VILLES DU PATRIMOINE  
MONDIAL

BIENS NATURELS

PAYSAGES CULTURELS -  
BIENS ÉTENDUS

BIENS MIXTES



# Monuments et ensembles



# Centres urbains



# Paysages culturels



# Biens en série



## Biens naturels



## Biens mixtes



# Le patrimoine mondial *en France*

## ➔ Brève description de la gestion nationale du patrimoine mondial

- Au niveau national :
  - Deux ministères de tutelle : **Culture et de la Communication et Ecologie, du Développement durable et de l'Énergie**
  - Un **Comité national des biens du patrimoine mondial**
- Au niveau régional :
  - mise en place de **comités régionaux** : **Préfet de Région / Services de l'Etat en Région**  
(DRAC/DREAL – correspondants UNESCO) / acteurs locaux

*(en application de la **Charte de gestion des biens français du patrimoine mondial**)*

# Le patrimoine mondial *en France*

- **Législation spécifique** : Un projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 6 octobre 2015
- ↳ Intégration de la notion de patrimoine mondial, de zone tampon et de plan de gestion



# L'association *ABFPM*

- **Statut** : Association (type loi 1901 – à but non lucratif )
- **Année de création** : 2007 (à la suite du premier exercice des rapports périodiques)
- **Objectifs** :
  - Créer les conditions d'échanges et de partage de connaissances et d'expériences à l'échelle nationale et internationale dans les domaines de la conservation, la protection, la mise en valeur, l'animation et la gestion du patrimoine
  - Etre force de proposition et de réflexion auprès des acteurs du patrimoine en France et à l'international
  - Promouvoir les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial auprès du public et des opérateurs touristiques

# L'association *ABFPM*

## ■ Membres :

- Des gestionnaires et responsables aux statuts divers : collectivités territoriales, établissements publics, groupements, associations ou personnes privées... : 40 biens sur les 41 inscrits
- Certains candidats inscrits sur la Liste indicative française & certaines associations en lien avec le patrimoine mondial
- Plusieurs types de membres : membres titulaires / membres associés
- Participent également (en tant qu'observateurs) les partenaires institutionnels en charge du suivi de la Convention de 1972 (Etat, ICOMOS, UICN, etc.)

## ■ Critères et modalités d'adhésion :

- Etre gestionnaire d'un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial / être gestionnaire d'un bien inscrit sur la Liste indicative / travailler en lien avec le patrimoine mondial
- Modalités : Cooptation par les membres après demande écrite

# L'association *ABFPM*

- **Budget de fonctionnement :**
  - De 80 000 € à 100 000 € (fonctionnement & opérations)
  - Ressources :
    - Cotisations des membres (de 50 à 1 500 €),
    - Subventions Etat
    - Appels de fonds aux membres pour opérations spécifiques (Guide Vert Michelin)
    - Mécénat/ventes de services à l'étude

# L'association *ABFPM*

## ▪ **Modalités de fonctionnement :**

- 1 salariée à temps partiel (déléguée générale) + 1 salariée à temps plein en CDD (chargée de mission) + temps de travail des membres
- 1 réunion plénière par an (assemblée générale) / 1 Conseil d'administration / 1 bureau / Réunions des groupes de travail (journées de travail planification urbaine et patrimoine mondial, RI, ateliers nouveaux candidats, etc.)
- Collaboration ABFPM / ministères de tutelle
- Site Internet : [www.assofrance-patrimoinemondial.org](http://www.assofrance-patrimoinemondial.org)

# L'association *ABFPM*

## ■ Thématiques de travail : 3 groupes de travail

### ■ Gestion :

- Méthodologie des plans de gestion /
- Déclarations de valeur universelle exceptionnelle rétrospectives,
- Rapports périodiques
- Question des outils de planification et leur rôle dans les stratégies de protection des biens patrimoine mondial (séminaire en janvier 2014).

# L'association *ABFPM*

## ■ Thématiques de travail : suite

### ■ Communication, médiation, culture et tourisme :

- Site Internet / Publications (Guide Vert Michelin, actes rencontres & séminaires, ...) / dossier de présentation commun / Film d'animation
- Formation des personnels de médiation - transmission des valeurs UNESCO aux habitants/visiteurs... (1ère édition : octobre 2014 au Mont Saint Michel)

### ■ Relations internationales :

- Capitalisation des coopérations internationales engagées par les membres du réseau ;
- Organisation d'une première réunion des associations européennes du patrimoine mondial en octobre 2015 à Strasbourg.

# L'association *ABFPM*

- **Collaborations au niveau européen/international :**
  - Nombreuses coopérations menées par les membres du réseau ;
  - Au niveau de l'association, tout reste à faire !

Merci de votre écoute

association des  
biens français  
PATRIMOINE  
MONDIAL